

Institut

DE

Académie des



Impérial

FRANCE.

Beaux-Arts.

Paris, le

18

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Rapport

Sur les travaux des pensionnaires
de l'Académie Impériale de France
à Rome, pendant l'année 1856.

Peinture

M. Chiffard (5^e Année.)

M. Chiffard, pensionnaire de cinquième année, a choisi pour sujet de son dernier ouvrage, Xénobie précipitée dans l'Araxe.

Quoiqu'un peu théâtrale, cette composition offre de belles lignes, le rendu a de la vigueur, et les différentes parties sont harmonieusement reliées entre elles; la tête de Xénobie est belle, mais trop petite, elle contribue à donner à cette figure un aspect gigantesque, celle de Rhadamiste manque d'élevation dans la forme et de noblesse dans l'ajustement; en fin les ombres sont un peu noires et lourdes; mais malgré ces

critiques, la section se plaît à reconnaître dans ce résumé des études et des efforts de M. Chiffart une supériorité et un progrès considérable sur ses autres envois.

Une esquisse dessinée du même artiste et pour sujet le déluge. Cette composition, d'une abondance qui manque d'unité, et dont l'exécution est molle et monotone, présente cependant de belles intentions et de la poésie, notamment dans le ciel et les anges qui exécutent les ordres de Dieu.

M. Giacomotti

M. Giacomotti, empêché par une maladie grave, n'a rien envoyé cette année.

M. Maillot (2^e Année)

M. Maillot, pour sa deuxième année, nous adresse une figure d'étude intitulée: Saint-Jean dans le désert. Cet ouvrage est certainement une preuve de progrès, l'exécution a de la finesse et de la force surtout dans le torse; mais le caractère général de la figure n'est pas assez élevé pour le nom sous lequel il la présente.

Une esquisse dessinée de Saint-Joseph et l'ange. Assez heureuse sous le rapport pittoresque, pêche malheureusement comme le précédent ouvrage, sous le rapport du caractère, qui n'exprime pas la gravité et la simplicité évangéliques.

M. Lévy (2^e Année)

M. Lévy, pour sa deuxième année, a fait choix pour sa copie, de la figure de Sésé, peinte par Raphaël au plafond d'une des stanzes. Ce choix est excellent; mais nous regrettons que ce pensionnaire n'ait pas mis à l'exécution toute la conscience et le soin dont il était capable; car dans ce travail, le caractère des formes et l'aspect du ton manquent de la beauté et du charme qui distinguent si éminemment le grand

maître.

Dans son tableau de Sésé, les figures, d'une dimension médiocre et douteuse, ne sont pas agrandies par le style, qui est mesquin, et ne rend nullement ~~la~~ la grandeur biblique. Le dessin y est incorrect, négligé, et nous ne trouvons rien à louer qu'une ou deux intentions gracieuses et le ton général, qui a de la vérité et du charme.

Dans la grande étude de l'homme et l'enfant, on trouve une certaine largeur d'aspect et quelque énergie de dessin; mais les têtes sont laides et le modelé intérieur des formes ne s'accorde pas toujours avec les contours; au fin même, en adoptant ce parti de peinture décorative, M. Lévy aurait pu faire sentir davantage l'étude directe de la nature et mieux répondre à son programme.

M. Bernard (2^e Année)

M. Bernard a envoyé deux études de paysage prises dans la campagne de Rome. Nous observerons qu'il eût pu choisir des motifs moins semblables, plus variés dans leurs éléments, mais admettant ces motifs, nous regrettons que leur exécution pauvre, exprime si peu la fermeté des lignes, l'ampleur des formes et la magnificence du ton de cette belle nature qui, vu par de bons yeux et un bon esprit, conduit si directement à ce style historique que recommandent les programmes de l'Académie.

Plus heureux dans les deux petites figures qui complètent son envoi, ce pensionnaire a su leur donner de bonnes lignes et de la netteté dans les caractères.

Résumant nos observations et leur donnant un sens plus général, nous disons à M. M. les Pensionnaires: travaillez, fortifiez votre talent, que vrai et naïf, il exprime alternativement, en obéissant à la nature, la douceur et la force, la finesse et la grandeur, mais pour acquiescer ces qualités si diverses, donnez aussi à vos études des aliments

morale, en cultivant votre esprit, en élevant votre cœur, car le style c'est l'homme. L'homme moral qui seul peut faire des œuvres bonnes et durables.

Sculpture

M. Chapu (1^{re} Année)

Adoration des anges. (Bas-relief en plâtre.)

L'âge de fer. (Esquisse bas-relief en plâtre.)

Ce n'est point sans regrets que la section de sculpture se voit obligée d'être sévère dans l'examen des travaux d'un pensionnaire qui avait remporté le prix d'une manière si distinguée.

Le bas-relief représentant l'adoration des anges n'a pas le caractère religieux que comportait le sujet. En effet, on ne trouve dans cet ouvrage ni le calme ni l'unction qui devaient dominer dans la composition. Rien ne saurait justifier le mouvement désordonné des draperies des anges. La figure du Christ, dans laquelle se trouvent pourtant quelques parties d'étude assez bien modelées, manque d'élevation et affecte une contraction qui est contraire au sentiment du sujet. M. Chapu aurait dû aussi se mieux pénétrer des lois du bas-relief, en évitant dans les plans, de choquantes disparates qui nuisent à l'harmonie de l'ensemble.

Ce pensionnaire a fait preuve de zèle en envoyant une esquisse (l'âge de fer) qui n'était point demandée par le règlement, mais il est fâcheux qu'il n'ait pas été mieux inspiré dans cette composition. Le défaut de masses dans la disposition des groupes, l'exagération dans les mouvements des figures et des draperies, lui donnent un aspect de mauvais goût et lui ôtent ce caractère de grandeur et cette clarté que doit toujours conserver la sculpture, lors même que, par la nature du

sujet, elle est appelée à rendre les passions les plus violentes.

Que M. Chapu étudie l'antique, et il y trouvera d'utiles leçons. Il est toujours dangereux de s'affranchir des grands principes de l'art consacrés par l'expérience, le goût et la raison.

Nous ne saurions donc trop l'engager à sortir de la fausse voie dans laquelle il s'est engagé, et à faire en sorte que les envieux qui suivront répondent davantage aux espérances que son passé avait fait concevoir et que nous conservons toujours.

M. Doublémarc (2^e Année)

Enfance de Bacchus. (Bas-relief en plâtre.)

Tête de jeune fille. (Étude d'après nature, plâtre.)

Thésée triomphant du Minotaure. (Esquisse ronde-bosse, plâtre.)

Le bas-relief (l'enfance de Bacchus) d'une disposition large et d'une bonne entente de plans, a le défaut grave de paraître un pastiche de l'antique. Si nous recommandons toujours aux pensionnaires d'étudier les chefs-d'œuvre des anciens, nous ne leur conseillons jamais de les imiter d'une manière servile. Sans cesser de s'en inspirer, M. Doublémarc comprendra qu'il doit donner au sentiment qui lui est propre une liberté qui imprime à ses ouvrages un cachet particulier, et par cela même plus d'originalité.

L'exécution de ce bas-relief est généralement faible. L'étude de la nature ne s'y fait point assez sentir. Sans nous attacher à relever tout ce qu'il offre de defectueux, sous le rapport du dessin et du modèle, nous devons pourtant signaler un défaut de proportion dans la figure principale, dont la tête est beaucoup trop petite. Nous devons dire aussi que le pied mal attaché, donne à la jambe un mouvement raide et disgracieux.

La tête d'étude, faite d'après un modèle d'un caractère agréable, présente dans la forme générale assez de nouveauté, mais le modèle en est indéfini, et l'arrangement

de la coiffure et du costume paraît être d'un meilleur goût. Nous regrettons que M. Bonnemard n'ait pas mieux compris la portée du règlement qui exige, avec raison, une tête d'étude exprimant un sujet.

L'esquisse représentant l'Hésée vainqueur du Minotaure est bien conçue et ne manque pas de caractère. Le groupe paraîtrait encore d'un meilleur aspect, si la jambe gauche de l'Hésée portait plus franchement. Le tronc d'arbre, que rien ne motive, paraît disparaître aussi sans nuire à la solidité de la figure.

M. Bonnardel (5^e Année.)

Notre-Dame de Pitié (Groupe en marbre)

Les Vierges sages et les Vierges folles. (Esquisse bas-relief en plâtre)

C'est avec l'émotion profonde que nous fait éprouver la perte d'un artiste mort si jeune et au moment où tout semblait présager pour lui un heureux avenir, que nous venons exprimer à l'Académie notre opinion sur ses deux derniers ouvrages.

Nous disons peu de chose de l'esquisse ayant pour sujet les Vierges sages et les Vierges folles, composition qui laisse à désirer, sous le rapport de l'ordonnance et de l'entente des plans, bien que quelques figures soient heureusement conçues. Nous avons hâte de rendre compte à l'Académie des impressions qui résultent pour nous de l'examen du groupe représentant Notre-Dame de Pitié.

Ce sujet, souvent traité par d'illustres artistes, offre par cela même dans sa conception, de très grandes difficultés. Le groupe de M. Bonnardel n'en reste pas moins original. Il frappe et attache par le sentiment pathétique et religieux généralement répandu dans cette œuvre remarquable que recommandent aussi de belles qualités d'exécution.

Mais, en parlant de l'exécution, nous ne devons pas oublier qu'à l'époque de la mort de M. Bonnardel,

le marbre était à peine ébauché. Il est donc juste de reconnaître que dans les éloges donnés à cet ouvrage, qui honore la mémoire de celui qui l'a conçu, il en revient une part aux jeunes artistes de ceux dont les talents se sont réunis pour donner un si noble et si touchant témoignage de leurs regrets à celui qui fut leur condisciple, leur ami.

Architecture

M. Daumet (1^{re} Année)

Ce pensionnaire avait à exécuter, pour sa première année, quatre études de détails, d'après les plus beaux monuments antiques; en choisissant le portique du Panthéon d'Agrippa, édifice d'une rare conservation, il a fait preuve d'un esprit judicieux.

M. Daumet donne tous les détails de cette partie importante du Panthéon, au quart de l'exécution et au nombre de feuilles exigées par le règlement; enfin il y a ajouté, comme une cinquième étude, le sarcophage en porphyre tiré du même portique et actuellement placé à la basilique de St Jean de Latran, où il décore la chapelle Corsini.

Tous ces dessins, cotés avec soin, et bien exécutés, reproduisent parfaitement le caractère du monument. Ils sont d'autant plus satisfaisants, que ce premier envoi, fait présager une suite de belles et bonnes études.

M. Bonnet (2^e Année)

M. Bonnet présente pour son travail de deuxième année, quatre feuilles d'études empruntées à divers édifices de l'empire. Ces études ont pour objet l'ordre dorique du forum triangulaire, avec détails cotés, l'ordre corinthien

de la tribune de la basilique, les détails et plusieurs coupes mesurées, nécessaires au développement de cet ordre, sa base, ainsi que son socle, l'ensemble et les parties des chapiteaux de la colonne et du pilastre du portique des écoles. Et ces études, rendues à moitié de l'exécution, M. Bonnet a joint le piedestal du même portique au quart de nature et le détail lavé d'un chapiteau pilastre, déposé dans la basilique.

Ces dessins sont très bien rendus. Le modèle de chapiteau corinthien de la tribune de la basilique, qui exprime parfaitement le caractère de sa sculpture, est très remarquable et l'ensemble du travail ne laisserait rien à désirer, si la différence entre le caractère de l'entablement et ce chapiteau ne devait faire douter qu'ils appartiennent au même ordre d'architecture.

M. Bonnet aurait pu, certainement, fixer son choix sur des exemples d'une plus grande architecture, mais indépendamment de ce que ces exemples ont été déjà reproduits par divers pensionnaires. M. Bonnet retrouvant dans l'élégante architecture de Pompei une intéressante tradition de l'architecture grecque a sans doute voulu se rendre compte des analogies qui s'y rencontraient; il aura même prouvé par des détails faits avec soin et mesurés avec exactitude que l'on n'a pas toujours rendu suffisamment justice à la finesse et à la pureté de ses détails, surtout si on les considère tels qu'ils ont dû être avant leur dégradation et avant que quelques-uns d'entre eux aient été dénaturés par des restaurations.

En résumé, nous sommes heureux de pouvoir attester que le travail de M. Bonnet nous a paru être celui d'un architecte bien pénétré de l'importance des études auxquelles il doit se livrer.

Nous avons dit que si ce pensionnaire ne s'était pas attaché à reproduire, pour ses études, des détails appartenant à des édifices d'un ordre plus élevé que ceux de Pompei, c'était peut-être parce qu'ils avaient été avant lui l'objet de recherches de plusieurs de ses prédécesseurs. Quoique ce ne

5
sût, de notre part, qu'une supposition, s'il en était ainsi, nous n'admettrions pas cette raison, parce que les plus beaux exemples de l'architecture antique sont des modèles qui, ainsi que les chefs-d'œuvre auxquels ils appartiennent, sont toujours la base des études substantielles d'où découlent les vrais principes et les saines doctrines de l'art.

M. Vaudremet (2^e Année.)

M. Vaudremet envoie, pour son travail de deuxième année, les études en six dessins, de l'arc de Titus à Rome. Ces dessins représentent la façade et la coupe de l'arc, dans son état actuel, avec les restaurations qui y furent faites, (vers l'année 1821) pour prévenir la ruine totale du monument; le profil et la face de la clé de l'arc, le piedestal et la base des colonnes engagées qui décorent les deux faces principales; les détails des colonnes et de leur chapiteau ainsi que ceux de l'entablement qui les surmonte; enfin une partie des caissons de la voûte, des arcs-doubleaux qui la terminent et des pilastres ornés qui supportent ces arcs-doubleaux.

Parmi les édifices de même genre, l'arc de Titus est un des plus parfaits que l'antiquité nous ait laissés. Elevé sur la voie sacrée aux empereurs Titus et Vespasien, il rappelle particulièrement la prise de Jérusalem, ainsi que l'indiquent les deux magnifiques bas-reliefs qui décorent les murs du passage, et qui font voir l'empereur Titus couronné par la Victoire, sur un char traîné par quatre chevaux, et au milieu de la pompe triomphale, le chandelier aux sept branches et les vases sacrés, dépouilles du temple de Jérusalem.

C'est à l'une des plus belles époques de l'art romain qu'appartient ce monument, et l'on ne peut qu'approuver le choix qu'en a fait M. Vaudremet. Les dessins qu'il en donne sont faits avec soin et reproduisent bien le caractère des sculptures qui le décorent. Il est seulement à regretter que l'auteur ait omis de noter assez complètement par des côtes, les détails de la modénature. Ces mesures, en

constatant l'exactitude apportée dans le travail, y eussent ajouté un degré de certitude de plus.

En somme, M. Vaudremont a rempli ses obligations d'une manière très satisfaisante, et mérite les éloges de l'Académie.

M. Girain (1^{re} Année.)

Restauration du Théâtre de Taormine.

C'est dans un premier parcours de la Sicile, en 1834, que M. Girain, frappé de la beauté du site et de l'importance des célèbres vestiges de ce théâtre, résolut de faire de leur restauration l'objet des études de sa quatrième année de pensionnaire.

Tous les artistes qui ont visité la Sicile et, dans cette île merveilleuse, la ville si prospère jadis, où malgré tant de siècles de vicissitudes, se voient encore des remarquables traces de son ancienne splendeur, applaudissent à ce choix. En se rappelant les ruines si pittoresques et si imposantes de l'antique cité et au milieu du plus beau et magnifique spectacle de la nature, les majestueux débris du théâtre de Taormine, on ne peut qu'approuver le discernement qui a guidé M. Girain.

La donnée était digne d'occuper un esprit studieux rempli du désir de soulever une partie du voile qui cache encore, malgré tant de recherches, un grand nombre des secrets de l'architecture ancienne. Mais la tâche était difficile, la barrière, et, peut-être, comme le fait pressentir l'auteur lui-même, trop grande pour qu'il ait pu la remplir complètement, dans les limites du temps qu'il lui était possible d'y consacrer.

Sans entrer dans des discussions approfondies sur les époques précises de l'érection du théâtre, on doit admettre, avec M. Girain, et la généralité des auteurs qui ont traité la question, que ces ruines portent le caractère de deux époques distinctes; une époque

primitive, qui remonte aux temps de la possession grecque; une, ou même plusieurs époques postérieures, qui appartiennent à la domination romaine. Ainsi on peut admettre que tout ce que la beauté et la convenance du site ajoutent d'attraits au monument, remonte aux descendants des Hellènes, et ce qui y a été joint en somptuosité, en luxe et en recherches, pour satisfaire aux exigences d'un peuple déjà bien moins austère, est l'œuvre des romains.

Les dessins de M. Girain se composent de deux plans, de quatre coupes, de deux façades et de deux vues, offrant alternativement l'état actuel de chacune de ces parties et leur restauration.

C'est au sommet d'un rocher, et d'où l'œil parcourt les perspectives les plus ravissantes, qu'est placé le théâtre. A part quelques substructions sous une partie du portique extérieur, la roche lui sert partout de fondation. Jusqu'à présent les plans de ce beau et magnifique monument offraient une arcade régulière, tracée d'un seul point de centre, et concentrique avec le demi-cercle du mur du podium, mais la forme donnée par M. Girain en diffère sensiblement. Elle est irrégulière et n'a pu être obtenue qu'avec cinq points. C'est un changement dans le tracé jusqu' alors généralement connu et dont la cause est difficile à établir d'une manière satisfaisante (1). Elle ne nous semble pas pouvoir être attribuée à la difficulté de l'exécution; car, des constructions à éléves suivant une courbe composée, sont beaucoup moins faciles à exécuter que celles à établir sur un demi-cercle et, en admettant avec M. Girain, que le but ait été d'augmenter le nombre des places, la légère augmentation qui pouvait en résulter, ne saurait être une raison plausible pour avoir pu motiver la déviation regrettable d'une forme simple et régulière, prescrite par les auteurs anciens, et dont l'application s'est trouvée généralement confirmée. Sans croire, avec ce pensionnaire, que l'aspect peu satisfaisant du plan

(1) Voir indépendamment de tous les plans gravés, la restauration du théâtre de Taormine exécutée par M. Duc, en 1828, pour son travail de 3^e année.

de la courbe qu'il a adoptée est inappréciable dans l'état actuel des ruines et qu'il ne l'avait d'abord pas remarqué sur les lieux. Mais cela s'explique, lors même qu'elle existerait, par le développement incomplet et par l'irrégularité dans la hauteur des murs encore debout. L'effet nécessairement désagréable de la courbe, aurait été très sensible, au contraire, dans l'édifice achevé où la direction des lignes horizontales devait très-ostensiblement faire sentir à l'œil la différence entre un demi-cercle parfait et une courbe composée de plusieurs segments. Nous admettons la conviction de M. Guinain sur l'exactitude du fait, mais nous avons dû hésiter à la partager. Des relevés du théâtre au moyen de cordes d'une précision certaine, ont donné pour résultat, un tracé concentrique de tous les cercles du théâtre et le plan qui en a été le résultat a pu contenir les niches et les portes dans l'intérieur, comme aussi les arcades, d'inégale largeur, à l'extérieur du portique que M. Guinain croit avoir nécessité une courbe d'un plus grand développement. Quoiqu'il en soit, c'eût été plus que jamais le cas de faire connaître les opérations géométriques employées pour trouver la courbe réelle, à l'effet d'en constater l'exactitude aux yeux de tous, et nous exprimons, sous ce rapport, notre regret, de ce qu'aucune mesure ne soit inscrite ni sur le plan, ni sur les coupes et les élévations de l'état actuel de l'édifice. Si les restaurations demandées à M. M. les pensionnaires, doivent offrir un intérêt général et leur être utiles et instructives, comme à tout le monde, elles ne le peuvent que par une consciencieuse et presque minutieuse reproduction de tous les éléments encore existants. Cette partie du travail n'admet aucune indétermination et rien n'y doit être omis pour réunir le plus de matériaux possible; car, rien de ce qui existe n'est superflu, et tout ce qui manque tend à rendre les restitutions incomplètes et incertaines.

M. Guinain signale, comme une autre singularité dans le théâtre de Sacumine, la grande hauteur du podium et de la

7
scène; hauteurs qui, cependant, n'ont rien de bien extraordinaire, comparativement à d'autres exemples et aux prescriptions des auteurs anciens, puis l'existence de passages souterrains. Il en déduit qu'indépendamment des jeux scéniques, cet édifice devait avoir servi aussi à d'autres destinations d'accord avec les usages des anciens, telles que la célébration, dans les théâtres, de cérémonies religieuses, de fêtes publiques, la réunion d'assemblées populaires et même des combats de gladiateurs et d'animaux. On peut admettre partiellement cette induction, dont en effet la tradition, plus ou moins authentique, s'est conservée sur les lieux et se trouve relatée dans des ouvrages sur le théâtre de Sacumine, publiés vers la fin du dernier siècle. Mais, nous ne saurions le faire, qu'avec certaines restrictions apportées à l'opinion exprimée par M. Guinain, que les souterrains existants auraient servi principalement à faire entrer, tenir captif et laisser arriver les animaux destinés aux luttes des amphithéâtres, dans l'enceinte du podium.

Les restes des gradins découverts et dessinés par M. Guinain, varient de 0.40, à 0.48 et à 0.50 centimètres de largeur. La restauration que cet architecte en a fait, consiste à les couvrir de dalles en marbre, qui laissent pour le siège et le placement des pieds, un espace de 85 centimètres. Les gradins offrent de cette façon, la disposition ordinairement adoptée, mais sans le renfoncement creusé dans presque tous les gradins des théâtres antiques. Cette déviation d'un usage général, qui empêche que le spectateur placé au-dessus d'un autre spectateur n'incommode involontairement ce dernier; puis la nécessité de faire porter la dalle partie sur de la pierre et partie sur de la maçonnerie, enfin la dimension précitée des anciens gradins, ces circonstances font supposer avec plus de raison, que ces gradins formaient alternativement un siège et un emplacement pour les pieds. Supposition d'autant plus admissible, qu'il en résulte une plus grande commodité, une plus grande harmonie, avec la magnificence du théâtre et un parfait

recorde avec l'exemple existant dans le petit théâtre ou théâtre de Catane. Du reste, cette disposition, déjà donnée par Houzel, n'exclut pas les revêtements en marbre; ils sont nécessités par la nature abrupte de la pierre, la richesse de l'édifice et autorisés par des applications conservées dans d'autres théâtres antiques.

Le fait, que l'accès aux places du public se réduit, dans l'état actuel, à un seul passage, de 6 mètres de largeur, lequel mène à des escaliers taillés dans le roc, a suggéré à M. Girain l'idée qu'il avait dû exister des rampes sur un vaste terrain, encombré de débris de constructions anciennes et modernes, et situé derrière le post-seniium. Mais, le manque de ressources pécuniaires et de temps, n'ayant pas permis à ce pensionnaire d'y faire des fouilles, il n'a recueilli aucune indication certaine à ce sujet. Quoiqu'il en soit, on a bien de s'étonner que, même avec ces rampes, les accès seraient restés réduits à deux seulement, de 4 à 5 mètres de largeur, ce qui, pour 10 à 11,000 personnes que le théâtre pouvait contenir, devait rendre très-incommode l'arrivée et la sortie des spectateurs. En tous cas, nous ne saurions partager l'opinion de M. Girain, que sous ces rampes devaient se trouver pour les représentations des combats d'animaux, des dépendances, telles entre autres qu'un vivarium, ou parc pour ces derniers. En donnant à ces dépendances supposées, pour seul moyen de communication avec le théâtre, un étroit corridor souterrain, avec une porte plus étroite encore, et dont les parois conservaieut des traces d'enduits (en opus-signinum), spécialement employés aux constructions hydrauliques, notre conviction est que ce passage souterrain était plus particulièrement destiné à l'écoulement des eaux, et non au transport impossible de cages renfermant des ours et des taureaux, et à l'enlèvement des gladiateurs et des animaux tués.

Dans les restaurations des coupes et des élévations, M. Girain a employé les fragments d'architecture qu'il

a trouvés sur les lieux et qui, dessinés au trait et ajoutés au mémoire, ne se composent que d'un chapiteau de pilastre corinthien, d'un chapiteau de colonne d'ordre ionique, d'une corniche et d'une partie de frise et architrave. M. Girain regarde avec raison ces fragments comme exécutés par les romains, mais offrant les traces de l'influence grecque. Du reste, et sauf l'indication des différentes natures de marbres employés aux colonnes, il ne donne aucun éclaircissement sur leurs différentes dimensions, qui devaient venir à l'appui des ordres qu'il a introduits dans son travail.

Nous ne pouvons que regretter cette pauvreté de documents, qui a dû rendre difficile à l'auteur, et qui rend douteuse aux autres, la certitude de sa restauration. Nous ignorons s'il faut en accuser l'insuffisance des recherches de M. Girain, ou une détérioration et destruction considérable depuis 1823; car, à cette époque il existait encore sur les lieux, des fûts de colonnes d'au moins quatre diamètres différents (1), des chapiteaux d'autant de hauteurs diverses (2) et des fragments de quatre corniches différentes et de riches caissons (3); d'où il résulte la nécessité de l'emploi d'autant d'ordres variés, et la preuve de leur existence, dans l'édifice restauré.

Houzel compta, en 1784, 35 morceaux de fûts de colonnes, tant en granit, en cipolin, en marbres dits cata-

(1) En marbre de l'ormine du Dds	P. g. l.	(2) Chapiteaux, hauteur de	P. g. l.
granit	1. 7. 6.		1. 8. 8.
cipolin	1. 9. 4.		1. 10. 0.
granit	1. 9. 7.		1. 11. 3.
Cata. Santa	1. 8. 9.		1. 3. 4.
Cipolin	1. 11. 3.		2. 5. 7.
granit	1. 4. 1.		

(3) Parmi ces fragments était celui donné par M. Girain, puis un deuxième, qui composait encore le larmier ou troisième larmier au-dessus du larmier, qui se composait de la cygnaise avec des ours et des pales, et un quatrième enfin, qui n'offrait plus que la cygnaise et un commencement d'ours.

graves maladies ayant empêché les envois d'être tous au complet.

M. Bellay (4^e Année.)

M. Bellay a envoyé une grande aquarelle représentant la Communion de St Jérôme, d'après le Dominiquin, le dessin reproduit parfaitement le caractère du tableau original, la couleur en est belle et l'exécution très-soignée.

La section n'a pas lieu d'être aussi satisfaite des études dessinées par le même pensionnaire; deux exécutées au crayon rouge d'après nature sont molles et le choix des poses manque de simplicité: dans la figure de femme les jambes et surtout la main gauche sont faiblement dessinées; la figure du jeune homme, quoique la tête paraisse trop forte, ne manque pas d'une certaine grâce. Il n'en est pas de même des dessins faits d'après l'antique; ils sont sous tous les rapports d'une exécution beaucoup trop négligée. La section pense que la maladie sérieuse dont M. Bellay a été atteint, peut servir d'exuse à la faiblesse de la dernière partie de ses travaux.

~~Examen écrit~~
Année 1856

M. Sourmy (2^e Année.)

M. Sourmy n'a pu remplir aucune de ses obligations, sa santé a été compromise par une maladie tellement grave, que M. le Directeur a dû obtenir pour ce pensionnaire l'autorisation de rentrer en France.

M. Dubois (1^{re} Année.)

M. Dubois (Alphée), graveur en médailles, a envoyé les adieux d'Orphée et d'Eurydice, copie en creux, d'après un bas-relief antique, plus une gravure en creux sur acier, d'après une médaille de Syracuse. Ces copies sont faites avec soin, et la médaille surtout, reproduit bien le caractère de l'original.